Nations Unies A/58/692

Assemblée générale

Distr. générale
23 janvier 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session
Point 19 de l'ordre du jour
Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Note verbale datée du 19 janvier 2004, adressée au Président de l'Assemblée générale par la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Gouvernement de Saint-Vincent-et-les Grenadines présente ses compliments au Président de l'Assemblée générale et a l'honneur d'exprimer à nouveau son souhait de devenir membre du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (Comité spécial de la décolonisation).

Le Gouvernement de Saint-Vincent-et-les Grenadines demande officiellement par la présente que l'Assemblée générale soit saisie au plus tôt de la question de l'admission de Saint-Vincent-et-les Grenadines au sein du Comité spécial de la décolonisation.

04-21849 (F) 260104 260104